



## Détournement de courrier

-----  
Par Audrey29

Bonjour,

Séparée depuis 3 ans de mon conjoint, j'ai déménagé dans un appartement en location mais suis toujours propriétaire de moitié de la maison où Monsieur réside. J'avais effectué un transfert de courrier auprès de la poste pour une durée de 6 mois. Il a cependant l'obligation de conserver mon nom et celui de mes enfants sur la boîte aux lettres de la maison, en étant toujours propriétaire, ce qui est le cas, nos noms y figurent.

Étonnée qu'en 3 ans aucun courrier ne soit arrivé à cette maison, j'ai voulu le « tester » en déposant moi même du courrier pour moi ou mes enfants avec témoin qui ont pris des photos pour l'attester

Sans grand étonnement, il ne m'a jamais remis ces dits courriers, que puis-je faire maintenant de ces preuves et que risque-t-il exactement ?

En vous remerciant par avance pour votre aide et vos conseils !